

# BLEU MAJORELLE

## Peinture décorative bleu inspirée de la villa Majorelle

### DESCRIPTION

Le BLEU MAJORELLE est une peinture décorative pour extérieur et intérieur à l'eau fabriquée avec des pigments en poudre et un liant siloxane. Le bleu intense et très lumineux, est inspiré de celui utilisé sur la villa Majorelle. Il est fabriqué manuellement car impossible à réaliser avec un système à teinter conventionnelle.

Le liant est conçu à base de polymères siloxaniques modifiés et d'additifs qui permettent au produit d'être hydrofuge, d'avoir une bonne micro-porosité et d'être résistant à l'extérieur et aux agents agressifs présents dans l'atmosphère.

Le BLEU MAJORELLE a été formulé en respectant la Théorie de Kuenzle qui établit que les enduits externes doivent répondre aux paramètres suivants:

Absorption d'eau  $W < 0,5 \text{ kg/m}^2 \text{ h}^{0,5}$  ; Résistance à la diffusion de la vapeur  $S_d < 2$

Produit de  $W \times S_d < 0,1$

Le BLEU MAJORELLE est fabriqué en majeure partie avec des matières premières naturelles et respecte la méthode LCA. L'impact environnemental sur l'ensemble du cycle de vie du produit est environ 4X inférieur à une peinture à l'eau traditionnelle:

Impact environnemental pour 1L de bleu: 1Kg  $\text{CO}_2 \text{ eq}$

### CARACTERISTIQUE TECHNIQUE

- Emissions dans l'air intérieur: A+
- Classification AFNOR NF T 36-005: Famille I, Classe 10C - Classification AFNOR P 84-403: Classe D2
- Nature du liant: copolymères siloxanique modifiés
- Résistance aux alcalis selon UNI 10795: résistant.
- Perméabilité à la vapeur d'eau selon UNI EN ISO 7783-2: haute,  $S_d = 0,08 \text{ m}$ .
- Perméabilité à l'eau liquide selon UNI EN 1062-3: faible,  $w < 0,10 \text{ kg/m}^2 \text{ h}^{0,5}$ .
- Séchage (à 25 °C et 65 % d'H.R.): au toucher en 1 heure; recouvrable en 4 heures.

### PREPARATION DU SUPPORT

Utiliser comme fond la SOUS-COUCHE Ornaretti teinté pour toutes les surfaces suivantes:

- Enduits neufs et anciens à base de liants hydrauliques.
- Surfaces en béton.
- Surfaces en plâtre et placoplâtre.
- Anciennes peintures et revêtements de nature organique ou minérale, secs, compacts, absorbants homogènes.
- Matériaux de différente nature minérale pourvu qu'ils soient absorbants.

Les surfaces doivent être préparées spécifiquement en suivant les instructions de la notice technique.

Ne pas appliquer sur des supports qui viennent d'être traités.

- Conditions climatiques: en conformité avec DTU 59/1 paragraphe 6.1.

Température de l'environnement: Min. +8 °C / Max. +35 °C

Humidité relative de l'environnement: <75%

Température du support: Min. +5 °C / Max. + 35 °C

Humidité du support: <10%

- Eviter les applications en présence d'eau de condensation en surface ou sous l'action directe du soleil.

- Pour ne pas compromettre la réalisation optimale des caractéristiques au niveau esthétique et de performances du produit il est recommandé de l'appliquer aux dites conditions climatiques et de protéger les surfaces contre la pluie et l'humidité pour une durée d'environ 48 heures.

### INDICATION POUR L'APPLICATION

- Outils: Brosse à chaux / spalter .

- Dilution: 15% Max avec de l'eau.

- Nombre de couches: 2 couches après le fixateur.

- Mode de travail: après avoir appliqué le fixateur au rouleau, attendre minimum 4H de séchage. Distribué le bleu majorelle avec la brosse sur les surfaces, de manière non uniforme pour obtenir un effet fondu.

Le produit doit d'abord être travaillé avant que ne commence la phase de séchage; sur de grandes surfaces, pour éviter les raccords; travailler toujours mouillé sur mouillé avec un nombre de personnes suffisantes pour garantir cette condition.

- Nettoyage du matériel: à l'eau, immédiatement après usage.

- Rendement indicatif: 10-12  $\text{m}^2/\text{l}$  par couche correspondant à des supports lisses et d'absorption moyenne.

- Rendement sur surface légèrement granité: environ  $8 \text{ m}^2/\text{L}$ , plus le support sera granité plus le rendement sera faible.

### CONSERVATION

Température de conservation maximale: +30 °C

Température de conservation minimale: +5 °C

Le produit doit être utilisé de préférence dans les 1 ans suivants la date de production au conditions d'être conservé dans les boîtages originaux non ouverts et à des température adéquates.

### INDICATION DE SECURITÉ

UE (Dir. 2004/42/CE) Cat. A/I: Revêtements à effets décoratifs (PA): 200 g/l (2010)

Teneur maximal du produit: 50 g/l COV

Fiche de sécurité sur demande.